

Course hippique

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous inviter à une soirée de détente afin de clôturer la saison estivale.

Cette soirée aura lieu :

Hippodrome Côte d'Azur
06800 CAGNES-SUR-MER

à partir de 20 h

« Association déclarée loi 1901, **La Société des Courses de la Côte d'Azur**, existe depuis le 12 décembre 1951.

Elle est locataire emphytéotique jusqu'en 2048 du terrain qui appartient au Syndicat Intercommunal des villes de Nice et Cagnes-sur-Mer.

Les constructions ont été financées par le département (42 %), le syndicat intercommunal (27 %), et les communes de Nice et Cagnes-sur-Mer qui ont participé à hauteur de 24 % pour la première et de 0,10 % pour la seconde, le reste des constructions étant à la charge de la S.C.C.A.



Les cinq premières réunions courues au trot eurent lieu en septembre 1952. La première saison hivernale débuta comme prévu le 23 décembre 1956. L'inauguration officielle eut lieu le 17 décembre 1960.

La Société organise deux meetings : l'un réservé aux trotteurs, aux mois de Juillet et d'Août, l'autre qui accueille les spécialités du trot, de l'obstacle et du plat, de la mi-décembre à la mi-mars, en diurne ou nocturne. L'hippodrome a une superficie d'environ 63 ha. Les pistes de courses et d'entraînement représentent plus de 20 ha. Le reste de la superficie étant occupé par les boxes (900), les tribunes (capacité des gradins 6 000 personnes), les parkings (2 500 places) et les constructions annexes telles que clinique vétérinaire, cantine, foyer des apprentis, garage, station de pompage, etc. »

Courses de chevaux, et de superbes animations.

Hippiquement vôtre !



Pascale Ziegler

Confirmation de votre présence
sur le répondeur / enregistreur

06 03 70 70 71